

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 14

Artikel: Chailly
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cent mille tonneaux. Elle emploie couramment 250,000 matelots.

Après l'Empire britannique, le plus grand, sinon le plus peuplé, est l'Empire russe, qui occupe une superficie de 22,400,000 kilomètres carrés et dont la population s'élève à 124 millions d'habitants.

Le suffrage universel. — Nous lisions l'autre jour, dans l'*Illustration*, une chronique fort intéressante démontrant à l'évidence que le suffrage dit « universel » est aussi peu universel que possible, témoins les chiffres suivants : « La France, dit ce journal, compte 38 millions d'habitants. Combien y a-t-il d'électeurs ? Un peu plus de dix millions, c'est-à-dire 26 % seulement de la population. Ces 10 millions d'électeurs inscrits prennent-ils part au vote ? Il s'en faut de beaucoup. La moyenne générale pour cent est, en 1876, de 24,03 ; en 1877, de 18,61 ; en 1881, de 31,38 ; en 1885, de 22,49 ; en 1889, de 23,36... mettons tout en gros 24 %. Et notez que dans certains départements le chiffre des abstentions s'élève parfois jusqu'à près de 50 %. » Donc, en résumé, 20 votants sur 100 habitants ; un cinquième de la population exprimant un vote au nom des intérêts collectifs ! Et, dans nos assemblées, des représentants qui ne représentent presque jamais plus d'un dixième de population !... Est-ce le suffrage universel, cela ? Non, c'est, en fait, le suffrage restreint, excessivement restreint. »

Armement et équipement du soldat romain. — Voici un fragment d'un article sur les institutions militaires chez les divers peuples, qui donne de curieux détails sur l'armement et l'équipement des armées romaines :

« C'est dans les jambes du soldat, disait le maréchal de Saxe, qu'est tout le secret des manœuvres et des combats. »

N'est-ce pas aussi dire qu'il est dans le fardeau, et que celui-ci doit être pris en sérieuse considération dans le choix des hommes appelés sous les drapeaux ?

Le général Rogniat a trouvé que le soldat romain portait quatre-vingt-dix livres. La vérité est qu'aucun document historique ne permet d'évaluer avec quelque précision le poids dont il s'agit. Tout ce que nous savons, c'est que le soldat romain portait un casque et une longue épée à gauche, une épée courte à droite, un bouclier et un javelot. En campagne, il était en outre chargé d'une bâche, d'une scie, d'une faux, d'un panier, d'une courroie destinée à lier les prisonniers, enfin de ses ustensiles de cuisine.

Souvent il portait pour dix-sept, quelquefois pour trente jours de blé ou biscuit ; dans quelques circonstances, il était chargé de trois ou quatre paliasses. Pendant la marche, le casque suspendu à l'épaule droite, tombait sur la poitrine ; le bouclier était fixé à l'épaule gauche. Le soldat est ainsi représenté sur la colonne Trajane, et c'est cet énorme fardeau qui fait dire à l'historien Joseph que le soldat romain est chargé comme un mulet.

Pendant le combat, le fardeau était déposé à terre ; c'est ce qui s'appelait *Sarcinas concava*.

L'origine des confetti.

Nous avons parlé dernièrement du triste sort de nombreux ouvrages littéraires et scientifiques transformés en confetti par des libraires parisiens, à l'occasion du carnaval. Aujourd'hui, le *Petit Parisien* nous fournit l'occasion de renseigner nos lecteurs sur l'origine de ces petits brins de papier qu'on se jette si stupidelement à la figure dans presque toutes les fêtes. Voici ce que nous dit le journal que nous citons :

Ce n'est pas d'hier que date l'apparition des confetti à Paris. Avant d'envahir la rue, ils s'étaient révélés à nous dans une fête que donna le Casino de Paris en décembre 1891. Ils y eurent pour parrain et pour introduceur M. Lué, un maître bien connu en l'art de décorer et d'animer les fêtes galantes. Dans son désir de trouver un « clou » pour la redoute qu'il organisait, il se rappela le succès d'un bal de bienfaisance qui avait eu lieu quelques années auparavant à la *Canobbiana* de Milan, — c'est le Théâtre-Lyrique aujourd'hui, — bal pendant lequel une bataille de confetti d'un nouveau genre avait mis en joie tous les danseurs. Songeant à procurer aux Parisiens le même plaisir, M. Lué demanda à un correspondant de Milan des renseignements sur la fête de la *Canobbiana*, mais ce fut en vain. Finalement, une fabrique de papier de la même ville put lui offrir des déchets ou petites coupures de papier blanc semblables à ceux qui avaient servi à la bataille de confetti du bal de bienfaisance.

Ces déchets n'étaient autres que de petites rondelles détachées à la machine des larges feuilles de papier que, dans les magnaneries, on a l'habitude de placer, percées de trous, sur les claires d'osier chargées de vers-à-soie lorsque l'on renouvelle leur provision de feuillage, les trous permettant aux vers de traverser la feuille de papier-carton pour venir dévorer, au-dessus, la nouvelle pitance de mûrier qui leur est apportée.

A la prière de M. Lué, dix kilos de ces déchets lui furent envoyés. C'étaient nos premiers confetti. Quand ils arrivèrent au dépôt de Bercy, la douane se montra perplexe sur les droits qu'il convenait de faire payer pour cette singulière marchandise, non prévue par les tarifs.

— Ce sont de simples déchets de papier, affirmait M. Lué. Et il n'y en a pas pour plus de cent sous.

— Nous sommes tenus d'écrire à l'envoyeur pour nous en informer, lui répondirent les employés de la douane. En attendant, déposez 100 francs en garantie et vous pourrez disposer de l'envoi qui vous est fait.

Comme on était à la veille de la fête où les confetti devaient jouer un rôle, les 100 francs furent déposés. Mais l'on voit qu'il s'est fallu de peu qu'arrêtés à la douane, les confetti, traités en suspects, ne fussent abandonnés au triste sort des déchets et à jamais perdus pour la gaieté contemporaine. Ajoutons que trois semaines plus tard la douane avisait M. Lué qu'il n'avait à régler que 60 centimes de droits et qu'il pouvait retirer l'argent mis en dépôt.

La fête fut brillante. Une centaine de paquets de confetti avaient été mis par la direction du Casino à la disposition des amateurs ; d'autres confetti, dont s'étaient munis les spectateurs de la galerie, firent merveille contre les danseurs et les promeneurs. La bataille eut des périplées héroïques dont la presse se fit l'écho.

Détail bien moderne : trois jours après, un industriel prenait, à l'insu de M. Lué, un brevet d'inventeur de confetti, qu'il céda immédiatement à un autre industriel moyennant 25,000 francs, en limitant à trois ans la durée de cette cession et à 200,000 kilos par an la quantité de confetti qui seraient fabriqués. Mais bientôt d'autres genres de confetti surgissaient et leur fabrication finissait par appartenir à tout le monde.

Tels sont les curieux renseignements donnés par M. Lué lui-même sur l'origine des confetti dont il fut l'introduceur en France. L'invention des confetti de papier est, comme on l'a vu, toute italienne. Elle remonte exactement à l'année 1883, si j'en crois une lettre qui m'a été adressée par un ami de l'inventeur. Celui-ci, grand industriel milanais, est mort il y a un an.

Les confetti qu'il créa, avec les rondelles fournies par les fabricants de cartons percés à l'usage des élèves de vers-à-soie, furent dénommés par lui *coriandoli di Cartagine* (coriandres de Carthage ou Carthagène). En Italie, on appelle *coriandoli* les petites boules de plâtre que l'on se jette en temps de carnaval et qui, primitivement, étaient des fruits ou graines de coriandre. Comme les *coriandoli* de M. Mangili étaient en papier-carton (*carta*) ; il pensa qu'il était plaisant de les désigner, par un jeu de mots, sous le nom de *coriandoli di Cartagine*.

Remarquons ici qu'en italien *confetti* signifie drapées et ne peut s'entendre des petites rondelles de papier dont j'écris l'histoire. Mais ne soyons pas trop rigoureux sur le vrai sens de ce vocable exo-

tique. Quoi que fassent les étymologistes, les *coriandoli* de M. Mangili resteront pour nous les joyeux confetti de nos jours de liesse populaire. Nos sympathies n'en seront pas moins acquises à l'inventeur des *coriandoli di Cartagine* et à leur introduction en France, car nous leur devons la résurrection de notre carnaval.

VALENSOL.

Plus de chauves !

Qu'on se rassure, il ne s'agit pas ici d'une vulgaire réclame, mais bien d'une découverte très sérieuse faite par le docteur Sabouraud et communiquée l'autre jour à la Société de dermatologie. Le savant docteur serait parvenu, assure-t-on, à déterminer le microbe de la calvitie. Et le dit microbe qui, depuis tant de siècles, se prélassait tranquillement en son repaire, et toute la colonie microbienne, qui infestait le follicule de tant de crânes, vont être sommés de déguerpir... Chauve qui peut !

Jusqu'à présent, l'état du chauve était généralement très mal considéré. Les journalistes blaguaient assez volontiers les « boules de billard » de quelques honorables sénateurs. Les rapins prétendaient que tels de leurs professeurs avaient coutume de se mettre « le genou sur la tête. » Mille plaisanteries sur les porteurs de perruque étaient devenues légendaires.

Il va falloir en rabattre. Tout le monde aura des cheveux désormais. Oui, mesdames ! des cheveux qu'il ne sera pas nécessaire d'aller emprunter aux Chinoises ou aux Napolitaines ; des cheveux à soi, qu'on n'aura plus crainte de voir s'éclaircir ou disparaître sous l'action des brosses, des fers à friser et des liquides corrosifs de maintes parfumeries.

Adieu les perruques, adieu les nattes fausses, adieu les recettes de toutes sortes qui avaient la prétention de faire pousser des moissons capillaires sur les terrains les plus arides !

C'est un krach pour les coiffeurs.

Mais j'y songe : Quand il sera si facile à tout le monde d'avoir le crâne plus touffu qu'Absalon, la calvitie n'aura-t-elle plus d'adeptes ? Que dis-je !... Elle en aura peut-être plus que jamais. Elle sera la ressource suprême de ceux qui veulent à tout prix se distinguer. Les snobs la mettront à la mode. Les poètes chevelus ne pourront plus se faire remarquer autrement et craignant de passer inaperçus deviendront des poètes chauves. Et j'imagine que pour réparer le désastre que la science va leur causer, d'ingénieux coiffeurs ne tarderont pas à trouver quelque produit « infaillible » destiné à combattre, à arrêter même pour toujours la... pousse des cheveux !

(*Annales politiques et littéraires.*)

Le Belvédère de Montbenon. — Voici ce que nous lisons dans des notes tirées d'un ancien manuscrit, au sujet de ce mamelon de verdure, vendu tout récemment à M. Schmidt par la Commune de Lausanne :

A l'entrée de la promenade de Montbenon, joignant la porte du faubourg, il y avait une éminence appelée le *Boulevard*, qui était une antique façon de redoute, laquelle présentait deux faces, avec des murailles surmontées par une voûte qui terminait une espèce de plate-forme.

Cette antique mesure avait été couverte par des terres qu'on avait arrangées dans un petit terre-plein aux quatre coins duquel on avait planté quatre grands arbres, avec des bancs. Ce lieu s'appelait le Belvédère ; il a dû être revêtu d'une muraille avec une terrasse autour du salon que forment les quatre arbres, ce qui fait un bel effet.

Chailly. — Nous empruntons au même manuscrit, dont nous regrettons de ne pouvoir indiquer la date, ces curieux détails sur le hameau de Chailly, à l'origine :

Ce hameau est au milieu de très bons fonds, quoique de pénible exploitation. La ville de Lausanne y

a fondé une école qui rassemble tous les enfants des campagnes voisines ; il y en a de 30 à 40. Le régent fait, le dimanche après-midi, le service pour les vieillards infirmes.

Il y a un rocher découvert, au-dessus du hameau, où de pauvres gens ont abrité du public le droit de creuser dans le roc des habitations ; ils s'y sont assez bien arrangés et ont porté de la terre sur la roche pour y avoir de petits jardins qui sont très précoces. Ainsi ce hameau s'est accru de trois ménages et d'un très joli petit clos de vigne qui ont remplacé un mauvais bois de châtaigniers.

Ceux de nos lecteurs qui habitent la localité et qui connaissent quelque particularité sur cet ancien état de choses nous obligeraient en voulant bien nous les communiquer.

Le temps c'est de l'argent. — Les Anglais et les Américains n'ont pas leurs pareils pour apprécier la valeur du temps ; aussi rivalisent-ils en ce qui concerne le réglage des horloges publiques ; c'est à qui le fera avec le plus de précision. Londres a la *Tour-de-l'Horloge*, au cadran de laquelle toutes les montres et pendules de la capitale anglaise prennent l'heure. New-York possède *The Time-Ball* (la Boule-du-Temps), qui rend les mêmes services aux montres et pendules des citoyens américains.

La Boule-du-Temps est un énorme globe de métal pouvant glisser le long d'une tige de fer de 22 pieds, placée au sommet d'une tour de 287 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le *Time-Ball* domine tout New-York et peut être vu à une distance considérable.

La boule est montée jusqu'au sommet de la tige, et tous les matins, à 9 heures, elle tombe le long de celle-ci ; sa chute indique l'heure exacte.

Le déclenchement est produit par un courant électrique envoyé de l'Observatoire national de Washington, situé à 360 kilomètres.

Quelques minutes avant la chute de la boule, un employé se montre sur la plate-forme de la tour et agite un drapeau ; il avertit ainsi chacun de se tenir prêt à mettre l'aiguille de sa montre ou de sa pendule à l'heure, à la minute, à la seconde.

(*Petit Parisien.*)

Echalas. — Le vignoble français, qui comprend 4,200,000 hectares, emploie environ 20 milliards d'échalas, dont il y a chaque année à renouveler le dixième. Ces échalas représentent un capital d'environ 750 millions de francs. La durée d'un échalas varie de 3 à 42 ans, selon le bois dont il est fait, selon les terrains et selon la préparation qu'il a subie.

Les études faites méthodiquement depuis 1877 à l'école de viticulture de Geisenheim, en Allemagne, montrent que le *créosotage* des échalas constitue le meilleur mode de conservation. Sur 400 échalas imprégnés de créosote, il n'y en a pas plus d'un hors de service après 47 ans ; au lieu que sur les échalas non traités 86 % étaient hors d'usage après 13 ans.

Pour bien préparer les échalas, on les place dans une chaudière où ils trempent dans l'huile de créosote sur une hauteur de 60 centimètres environ. On chauffe à 80°, puis on éteint le feu, en laissant tremper 10 ou 12 heures encore. Il vaut mieux les laisser sécher un an avant de s'en servir.

Le sulfatage est fort bon aussi. On met 3 ou 4 kilos de sulfate de cuivre (vitriol bleu) dans 400 litres d'eau ; une fois les cristaux dissous, on laisse tremper les échalas pendant quatre ou cinq jours au moins. Il est préférable d'imbiber toute la longueur des échalas et d'opérer sur ceux-ci quand ils sont encore frais ; il est très bon aussi de chauffer la solution pendant quelques heures. Laisser sécher durant quelques semaines. Le *goudronnage* donne assez bons résultats, et aussi le *flambage*. On peut remplacer cette dernière opération par le traitement à l'acide sulfurique ; on immerge les pointes dans un mélange contenant 1 partie d'acide sulfurique pour 4 ou 5 parties d'eau. (Le *Tout-Savoir.*)

Charles-le-Téméraire. — Le comité d'organisation a adjugé les travaux d'édition de la scène et des estrades à M. Bally, maître charpen-

tier, à Grandson. La scène devra être montée pour le 15 mai et les estrades pour le 1er juin au plus tard.

Trois genres d'affiches ont été adoptés : une affiche illustrée, une grande affiche spéciale, donnant les détails des représentations, et une plus petite, destinée aux voitures de chemins de fer.

Les répétitions vont bon train ; les acteurs apprennent beaucoup de dévouement dans l'accomplissement de leur dur labeur. On va incorporer les figurants. Leur effectif sera celui d'une batterie d'artillerie de campagne.

Lo larro dè la tschivra.

A la derraire faire de B... onna tschivra avai disparu dévai lo né dè la baragno io l'irè atatcha. On eut bio tsertzi, on ne retrovavè ni la bête ni lo larro. La demeindze d'apri, tot lo mondo ne fut pas pou ébahí dé vairè arrouva ào pridzo Djan Miquelon, qu'on ne lài avai jamais vu dè lavia. C'est que sa chèra, que l'étai 'na brava dzein, l'avai engadzi à allouré lè commandemeints, que cein lài appreindrai cein l'avai à fere por détzerdzi sa concheince.

Quand lo régent fut arrouva a sti passadzo : « Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune... »

Djan à Miquelon se làivè tot don coup ein se vereint contré sa chèra qu'étai à la reintze dài fennets et lài fà :

— Te vâi bin, ie savè prao que ne lài irè pas question dè tschivrés. D. P.

Djan Mâ et Biantzenet.

Dein lo temps, ne lài avai què lè gros paysans que sè poivon teni dâimoulins à segnâolè po vannâ lão billiâ du que l'étai éco. Ciliaux que n'ein n'avion min, sè servessont dè cé afâfere qu'on appellavè on van, io faillâ avai onna certaina habitude po cein maniyi. Lè cein qu'on appellavè crinci.

Adon Djan Mâ et Biantzenet que ne sè poi-vont ni veire ni cheintrè, sè reinconfront dein la tserrâire, io lè que Biantzenet portavè cé uti po vanna dè la nonnetta. Djan Mâ qu'avai onna mauvaisa leingua, lài dit : « Te vâ vanna ta concheince ? » Et Biantzenet lài respond : « Na, ie vé crinsi la tinna. J. E.

Livrason d'avril de la *Bibliothèque universelle* : L'éducation de la mémoire, par E. Murisier. — La nièce de tante Félicie, par J. Menos. — L'étatisme en Italie, par V. Pareto. — Romanciers anglais et contemporains, par Aug. Glardon. — Les courants électriques de haute fréquence, par Ed. Guillaume. — Sakhaline, l'île du bagne, par M. Delibes. — Plongeon, nouvelle. — Chroniques parisienne, italienne, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, place de la Louve, Lausanne.

Enigme à tête.

Je suis aux champs avec ma tête,
Dans la basse-cour sans ma tête ;
Si l'on me mange avec ma tête,
On me mange aussi sans ma tête.
Couvert de poil avec ma tête,
Je suis lisse, uni, sans ma tête ;
Roux, gris, blanc, noir, avec ma tête,
Et toujours très blanc sans ma tête.

Potage purée de lentilles. — Mettez dans une casserole d'eau froide des lentilles, quelques petits oignons, du sel et du poivre. Lorsque le tout sera cuit, écrasez et passez. Remettez au feu cette purée en délayant avec l'eau de la cuison ; laissez bouillir ; ajoutez un bon morceau de beurre frais et versez dans la soupière des tranches de pain ou des croûtons frits au beurre.

THÉÂTRE. — On continue de jouer chaque soir **Les Enfants du Capitaine Grant**, cette féerie à grand spectacle, d'après le drame touchant de Jules Verne. La pièce, qui est admirablement montée, est intéressante d'un bout à l'autre, très

amusante parfois. Et quant au fond, tout y est parfaitement convenable. D'un autre côté, les décors sont frais, les costumes riches et les effets de scène habilement exécutés. Les ballets sont des plus gracieux. Jamais pièce fin de saison n'a été représentée avec plus de soin ; c'est vraiment une chose à voir. La représentation se termine ordinairement à onze heures et demie. — Que ceux qui n'y ont pas encore assisté se hâtent, car la saison dramatique touche à sa fin.

Le dimanche et le samedi il y a deux représentations, l'une en matinée, à 2 heures, et la seconde, le soir, à 8 heures.

Nous apprenons qu'il ne sera plus donné que quelques représentations de cette pièce, pour lesquelles le prix des places a été réduit.

Boutades.

Quelques soldats suisses au service de Naples, parmi lesquels se trouvaient deux Fribourgeois, se baignaient au bord de la mer. L'un des Fribourgeois prend son élan et gagne le large. Mais bientôt atteint d'une forte crampe, il disparaît sous l'eau, revient à la surface, crie au secours et fait des efforts inouïs, lorsque son camarade lui crie : *Dzoset, recouman-da-tè à la Madona !*

Un Vaudois, qui était de la partie, entendant cela, ajoute précipitamment :

— *Tè lài fia pas... nadz'adi !*

Un de nos paysans s'entretenait l'autre jour avec un de ses voisins qui criait à tue-tête contre les aristocrates. Le premier, l'interrompant lui demanda :

— Mais qu'est-ce donc que ces aristocrates contre lesquels vous vous emportez si souvent ?

— Comment, répondit-il, vous ne le savez pas encore ?.. Et bien, je vais vous l'apprendre : c'est le juge de paix, le pasteur, les municipaux, les créanciers, tout ceux qui ne veulent pas nous laisser faire à notre tête. Voilà !

Chaponet, garçon d'hôtel dans une ville d'eau, a reçu l'ordre de réveiller le lendemain, à 6 heures du matin, un groupe d'excursionnistes ; mais, dans la soirée, le temps étant devenu subitement mauvais, l'organisateur de la partie prévient le garçon de l'hôtel de ne pas tenir compte de la recommandation qui lui a été faite et de ne déranger personne.

Aussi Chaponet, bravement, dès le coup de six heures, s'en va cogner à toutes les portes criant :

— Ne vous éveillez pas, la promenade n'a pas lieu.

En Angleterre, un avocat, très petit de taille, parut un jour devant une cour de justice en qualité de témoin. Un des juges, de grande taille, lui demanda quelle était sa profession.

— Avocat, répondit-il.

— Quoi ! vous êtes jurisconsulte ! Comment donc ! Je pourrais vous mettre dans ma poche !

— Sans doute que vous le pourriez, et si vous le faites vous aurez plus de savoir dans votre poche que dans votre tête !

Boireau ne trouve pas son journal que sa femme lui prend quelquefois, impatiente de lire le feuilleton. Il interroge sa domestique :

— Sophie, vous n'avez pas pris mon journal ?

— Non, monsieur.

— C'est bien vrai ?

— Oh ! monsieur pense bien que je ne voudrais pas faire un malheur pour si peu de chose. J'ai justement lu sur le dernier numéro : « Les gens dont la bonne mort expirent à la fin du mois ! »

L. MONNET
Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard